Autorisation d'utilisation de l'image pour les personnes majeures

La Ville de Magny-les-Hameaux édite un magazine diffusé sur l'ensemble de son territoire, sur celui du Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce magazine comporte des images où vous pouvez être présent(e).

Les photos sont diffusées dans la rubrique «Arrêts sur images» du site Internet de la Ville et/ou accessibles depuis le portail de services Parents du même site internet. Elles peuvent être utilisées pour illustrer le Guide pratique de la Ville ou tout autre support de communication papier ou web.

Les prises de vues pourront être exploitées et utilisées directement ou être cédées à des tiers (PNR, CA de Saint-Quentin-en-Yvelines, presse...), sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans aucune limitation pour une durée de cinq ans, à titre gracieux.

Indique un champ requis

Vos coordonnées

Nom

Prénom

Courriel

Téléphone

Fournir un numéro où vous êtes joignable dans la journée

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Autorisation concernant mon image

Pour les photos où je suis présent(e)

◯ j'autorise la Ville de Magny-les-Hameaux

◯ je n'autorise pas la Ville de Magny-les-Hameaux

à fixer, reproduire et diffuser la (ou les) photographie(s) me représentant en tout ou partie, en nombre illimité et à titre gracieux, pour les publications du Magny Mag', pour le site internet de la Ville et les pages Facebook de la Ville.

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

Consulter

Soumettre

Infos pratiques

La légende des photographies ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.